

CÉVENNES



N°26 | HIVER 21/22

LE PETIT JOURNAL DU VIGAN



10 DOSSIER
LES FOIRES D'AUTOMNE



12 URBANISME :
LES PROJETS



14 LA SAISON
CULTURELLE

SOMMAIRE

4 BRÈVES
L'actualité du Vigan

6 ÉDUCATION/JEUNESSE

Atelier "Santé à l'école"



8 ENVIRONNEMENT

De nouveaux arbres aux Châtaigniers



9 SOLIDARITÉ/SANTÉ

10 DOSSIER
Les foires d'automne

12 URBANISME/TRAVAUX
Point sur les chantiers et les projets

14 CULTURE
Retour sur le début de saison

*Consultation des riverains
sur la tranche 3 des travaux*

16 PORTRAITS
Félix SAULLE et Micheline FRAZZA

Concert de R-WAN

17 HISTOIRE
Les églises du Vigan

18 INFOS COMMUNALES

19 ÉTAT CIVIL
EXPRESSION LIBRE



Éditeur : Mairie du Vigan - Place Quatrefoies de Laroquète - 30120 Le Vigan - service.accueil@levigan.fr - www.levigan.fr | **Directrice de la publication** : Sylvie Arnal | **Rédactrice en chef** : Elsa Lewin | **Ont participé à ce numéro** : S. Arnal, E. Lewin, J. Sauveplane, J. Chamoux, V. Mache-court, H. Filali, D. Sauveplane, S. Pavlista, V. Horeau, P.-A. Dumas, A. Cozza, les services de la mairie du Vigan | **Crédits photos** : © Anna Saulle, © Arne Schröter, © Sophia Laouari, © Jules Chamoux, © Sylvie Pavlista, © Jérôme Sauveplane, © Elsa Lewin, © H. Filali, © Wako, © V. Horeau, © Cie Amarante, © C. Ferraud, © Orchestre de chambre des Cévennes, les services de la mairie du Vigan | **Photo-montage en 1^{er} de couverture** : © Arne Schröter | **Illustration en 4^{ème} de couverture** : © Wako | **Maquette, graphisme et mise en page** : Audrey Malaval (Paprika-box) | **Impression** : sur papier recyclé par Clément imprimeur - 30120 Le Vigan | **Dépôt légal** : date 05/01/2022 - Tirage : 2 500 exemplaires.



Chères Viganaises, chers Viganais,

Cette année 2021 a malheureusement encore été perturbée par la crise sanitaire. Mes pensées vont aux personnes atteintes par ce virus, aux familles ayant perdu un proche, au personnel soignant confronté à une surcharge de travail inédite dans des conditions parfois très difficiles. Je voudrais souligner l'engagement de tous les professionnels qui subissent les lourdes conséquences de cette crise, sur leur activité et leur avenir. Et je tiens à remercier les enseignants, le personnel municipal et les élus qui s'investissent tous les jours dans un contexte sanitaire très contraignant.

Malgré tout, la vie communale continue et **un grand nombre de projets a vu le jour.**

Les **travaux de la tranche 2** du boulevard des Châtaigniers sont achevés et ces nouveaux aménagements donnent une belle perspective à cet axe : sécurisation des piétons et cyclistes, nouveaux stationnements, réalisation de nouveaux boudoirs, plantation de nouvelles et diverses essences d'arbres pour contribuer à la biodiversité.

Poursuivre nos engagements afin d'offrir une belle qualité de vie à nos administrés, c'est aussi la **cantine à 1€** depuis la rentrée de septembre, ou encore la mise en place d'une **mutuelle communale** qui permet de faciliter et améliorer l'accès aux soins pour nos citoyens.

Le **1^{er} budget participatif** a débuté dans le quartier des Arennes et permet à ses habitants de porter des projets qui vont améliorer leur cadre de vie et favoriser le "vivre-ensemble".

Nous avons, enfin, pu maintenir la **saison culturelle** et les événements festifs, tout au long de l'été. L'ambitieuse **exposition au musée cévenol et hors les murs en partenariat avec le Louvre** a permis à chacun d'admirer ces œuvres prestigieuses sur notre territoire.

L'**année 2022** poursuivra cette dynamique, en accord avec nos engagements, dans le souci permanent de l'intérêt général.

Nous verrons le **démarrage de la tranche 3** qui viendra sécuriser les abords de la cité scolaire et créer un aménagement du parc des châtaigniers avec, entre autres, une nouvelle aire de jeux. 2022 sera aussi le **début d'un grand programme d'aménagement des berges de l'Arre** qui permettra de reconnecter la ville avec son environnement naturel et touristique.

Enfin, trois études sur la rénovation des écoles Jean-Carrière, la création d'un pôle d'enseignement supérieur et l'aménagement d'une 2^{de} salle "arts et essais" pour le cinéma nous permettront de valider la faisabilité technique et financière de ces **trois projets structurants** pour notre territoire.

Je fais le vœu que cette année 2022 soit celle du monde d'après.

Un monde sans COVID ? Ne rêvons pas, mais un monde qui en a retenu les leçons, pourquoi pas ? Un monde d'après où nous saurions que nous, humains, sommes fragiles. De quoi cultiver notre humilité et cesser de nous croire supérieurs et invincibles.

Ensemble, construisons cette nouvelle année, pour la vitalité de notre ville, le bonheur de tous et dans l'espoir de redonner ainsi à nos citoyens et à nos enfants ce que nous leur devons le plus : la perspective de lendemains heureux.

Je vous souhaite une très belle année 2022 auprès de toutes celles et tous ceux qui vous sont chers.

Sylvie Arnal
Maire du Vigan

INFOS PRATIQUES

Mairie du Vigan

04 67 81 66 00 - email : service.accueil@levigan.fr

Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

www.levigan.fr



Facebook : [mairielevigan](https://www.facebook.com/mairielevigan)



Illiwap : Mairie du Vigan



2022, année électorale

Date des scrutins

Élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022

Élections législatives les 12 et 19 juin 2022

Date limite d'inscription sur la liste électorale

Présidentielle : le 4 mars 2022 17h en mairie ou 24h sur le site www.service-public.fr

Législatives : le 6 mai 2022 17h en mairie ou 24h sur le site www.service-public.fr

Procuration

Depuis janvier 2022, il est possible de donner procuration à un électeur d'une autre commune, en gendarmerie ou sur maprocuration.gouv.fr

Le jour du scrutin, celui-ci devra se déplacer dans votre bureau de vote habituel.

Avis aux électeurs du bureau de vote N°3

Le bureau de vote est définitivement déplacé à l'école Jean-Carrière au 12 avenue Jeanne-d'Arc.



Le dernier marché d'Andy et Yvette

Andy et Yvette De Peyer ont fêté leur dernier marché le samedi 20 novembre. Pionniers du maraîchage biologique sur le marché du Vigan, leur amour du partage est tel que, grâce à leur travail de transmission, aujourd'hui notre marché est celui qui compte le plus de maraîchers bio de la région.

Lors de leur pot de départ, nombre de leurs clients habituels ont pu partager un moment convivial accompagné par la musique Irlandaise du groupe FYP, une médaille de la ville leur a été remise par Mme le Maire, distinction plus que méritée au regard de leur engagement et de leur participation à la vie locale.

Leur chemin ne s'arrête pas là, ils ont toujours pleins d'idées dans la tête. Récemment, on a pu suivre leur série de vidéos didactiques dans lesquelles ils nous font partager plus de trente ans d'expérience.



La 5^e circonscription législative du Gard dénombreait 95 865 inscrits sur les listes électorales en 2017.



La Fibre arrive au Vigan !

Le déploiement du réseau départemental 100% fibre optique WIGARD est en très bonne voie.

Les 1^{ers} habitants éligibles pourront demander, dès la fin février 2022, aux fournisseurs d'accès internet de leur choix, un abonnement (les mêmes qu'au niveau national) afin de se raccorder à la fibre. À ce jour, les fournisseurs d'accès internet : Orange, SFR, Sosh et Red sont présents sur le réseau, Free et Bouygues Télécom devraient arriver courant 2022.

Grâce à la prise en charge du département du Gard, le raccordement à la fibre est gratuit pour l'utilisateur et doit être demandé directement à l'opérateur.



Païement en ligne pour la cantine

Le paiement en ligne de la restauration scolaire arrive ! À partir de janvier 2022, les parents auront la possibilité d'inscrire et de payer les repas de leurs enfants en ligne via la plateforme E-ticket.

Une information détaillée sur le paiement en ligne et un accompagnement personnalisé sont prévus par Julie Mouillaud, nouvelle coordinatrice périscolaire (voir page 6).

Ce nouveau service permettra une gestion plus aisée de la cantine municipale qui sert chaque midi environ 160 repas.



L'aide pour l'achat d'un vélo électrique reconduite en 2022

En 2021, la mairie du Vigan a proposé à ses habitants une aide de 200€ pour l'achat d'un vélo électrique, pouvant être cumulée avec les aides de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et de l'État. Forte du succès rencontré par cette initiative, la municipalité a décidé de reconduire cette aide dans les mêmes conditions, en 2022.

Infos et demande sur : www.levigan.fr/velo



Nouveau au Vigan !

L'application citoyenne d'informations et d'alertes ILLIWAP est désormais disponible au Vigan.

100% française, anonyme et sans publicité, cette application interactive est également gratuite et illimitée !

Venant en complément du site web de la ville et des différents supports de communication produits tout au long de l'année, vous trouverez sur l'application, l'agenda des événements et rdv de votre commune, des infos pratiques et administratives, des actus...

Vous pourrez également recevoir des alertes (météo etc) en cas de nécessité.

Disponible par simple téléchargement sur mobile, tablette, ordinateur.



Le retour de la semaine bleue

Après une année blanche pour cause de Covid, les seniors de la ville du Vigan ont été reçus le mercredi 27 octobre pour le traditionnel goûter/spectacle qui marque la semaine bleue dédiée aux personnes âgées.

Les quelques 220 invités, accueillis dans le respect des gestes barrières en vigueur, ont pu profiter pleinement de cet après-midi festif, aux rythmes de la troupe *Idyllium Cabaret*. De l'avis de tous, cette journée a été une belle réussite de convivialité et de partage.



SEMIGA réhabilite

En 2016, SEMIGA (SEM de logements du Département du Gard) est devenue propriétaire de la résidence *L'Accueil cévenol* (boulevard des Châtaigniers). Depuis début 2020, le bâtiment accueille le cabinet médical *Santé Plurielle* au dernier étage.

En 2021 ont démarré d'importants travaux pour une livraison à l'automne 2022. 34 logements réhabilités seront livrés : 11 logements de type I, 20 logements de type II et 3 logements de type III. Et 7 d'entre eux seront spécialement aménagés pour accueillir des personnes à mobilité réduite. L'étude des dossiers débutera en avril-mai 2022.

Les personnes intéressées peuvent déposer une demande de logement dès maintenant :

- sur : www.demande-logement-social.gouv.fr
- auprès de SEMIGA : gestionlocative@semiga.fr

Pétanque



Après la réfection du terrain de boule lyonnaise et la création d'un nouveau terrain pour la pétanque sur le site des châtaigniers, la municipalité va réaliser un local qui sera mis à disposition de l'association *La boule des châtaigniers* à proximité du village de vacances.

Coût des investissements : environ 20 000€

ÉDUCATION/JEUNESSE.....

Une nouvelle coordinatrice périscolaire

Suite au départ en retraite de Monique BLANC, une réorganisation du service jeunesse s'est opérée. Depuis la rentrée de septembre, le groupe scolaire Jean-Carrière accueille une nouvelle responsable cantine/périscolaire.

Julie Mouillaud a en charge le service cantine et l'organisation des temps périscolaires au sein des écoles publiques. Elle est l'interface privilégiée entre les parents, les élèves, les professeurs, les agents de la collectivité, les élus et les partenaires. Son sourire, sa bonne humeur communicative et son professionnalisme ne vous ont sûrement pas échappé ! Bienvenue parmi nous !



Le projet Santé à l'école

Le 8 octobre dernier, une équipe de professionnels de santé a accueilli pour la 2^e année consécutive les élèves de niveau CP de l'école Jean-Carrière et leurs enseignants.

La journée de décembre a été reportée (pour cause Covid) au 10 janvier, si tout va bien, puis, le programme se poursuivra en février, avril et juin pour aborder à chaque fois des thématiques différentes qui ont une grande importance dans le bon fonctionnement de l'organisme humain (digestion, circulations sanguine et respiratoire, motricité et sommeil, émotions, communication).

Les enfants répartis en groupes de 7/8 élèves découvrent ou approfondissent des notions d'anatomie et de physiologie au travers d'ateliers didactiques et ludiques dont il sont les acteurs. Les savoirs se tissent au fil de l'année et les enfants peuvent mettre en pratique des réflexes de santé qui leur seront utiles toute la vie.



Animations périscolaires

Découverte des mares avec Natura 2000

Dans le cadre du dispositif Natura 2000, Jonathan Racanière, stagiaire, a proposé aux enfants du CE2 au CM2 une animation autour de la mare du jardin des Calquières, en face de l'école élémentaire, la 1^{re} semaine de décembre. Les objectifs étaient de retenir quelques noms d'espèces, leur biologie, d'être capable de reproduire un écosystème sous forme de dessin et d'être respectueux envers le milieu naturel.



Intervention d'une nutritionniste à la cantine

Anne Guichard, diététicienne collaborant avec Joël Molostoff, notre prestataire restauration scolaire, est présente une à 2 fois par semaine à la cantine pour expliquer aux enfants le rôle de l'alimentation dans leur santé. Depuis la rentrée, au cours de ces séances, les enfants ont réalisé des menus équilibrés et à leur goût, qui leur seront servis en janvier.

Nouveaux équipements informatiques à l'école

La commune du Vigan a été retenue dès la 1^{re} vague de sélection d'un appel à projet lancé par le gouvernement via France Relance. Grâce à cet appel à projet qui vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique dans les écoles élémentaires, l'école Jean-Carrière est dotée de 2 nouveaux racks informatiques (32 ordinateurs), de matériels de vidéoprojection ainsi que de services et ressources numériques.

Le montant total de l'opération s'élève à 17 840,46€ dont 11 771€ de subvention de l'État et 6 119€ d'autofinancement communal.

Depuis la rentrée de janvier 2022, l'ensemble de cet équipement est opérationnel dans les classes.

Une rentrée réussie pour l'enseignement supérieur au Vigan

Le Campus Connecté du Vigan, un modèle de réussite qui inspire les nouveaux Campus de France

Depuis son lancement en 2019, notre Campus Connecté n'a cessé de se développer, notamment grâce à l'appui de l'université de Nîmes. Son président, Benoit Roig, est venu rencontrer les étudiants cévenols et leur a assuré "qu'ils disposent de tous les services de son université, au même titre que n'importe quel autre étudiant". Des mots forts ont été prononcés lors de cette rencontre : "il s'agit du meilleur Campus de France" a-t-on pu entendre. Une belle réussite, qui doit maintenant relever le défi le plus difficile : perdurer dans l'excellence.

Intégration du Campus Connecté

Le Campus Connecté s'adresse prioritairement aux personnes qui ne peuvent effectuer leurs études en présentiel, dans les grandes villes ou les centres universitaires, pour des raisons financières, familiales, de mobilité ou autres. Les étudiants du Campus **bénéficient d'un accompagnement individualisé** tout au long de leur formation, assuré par des tuteurs constamment présents sur le site.

Les places au Campus sont limitées, il est donc conseillé de se manifester rapidement pour la rentrée 2022.

Demande d'infos : campus.connecte@levigan.fr / campus.connecte@ac-montpellier.fr

Des cursus en présentiel pour 2024

Avec la réussite du Campus, les projets destinés à développer l'enseignement supérieur sur le territoire se multiplient sous l'impulsion de Sylvie Arnal, maire du Vigan. L'hôpital du Vigan accueille un **Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)**, hébergé depuis la rentrée 2021 à la maison de la formation intercommunale. Un **BTS mention guide naturaliste** ainsi qu'une **licence EDEN** (études et développement des environnements naturels) sont en projet, des cursus qui pourraient être proposés en 2024 en présentiel sur le territoire. Et, à terme, la commune a pour objectif de créer un pôle d'enseignement supérieur dans lequel sera regroupé l'ensemble de ces formations.



Partenariat avec le Mas Cavaillac

Portée par l'association éducative du Mas Cavaillac (AEMC), une Unité d'enseignement externalisée (UEE) est créée à la rentrée de janvier 2022 au sein de l'école maternelle et élémentaire Jean-Carrière.

Il s'agit d'assurer une prise en charge spécifique d'enfants en grande difficulté, n'étant scolarisés qu'à temps partiel du fait de leurs troubles, qui pourront ainsi bénéficier d'un complément de scolarité via l'UEE sous la responsabilité d'une éducatrice scolaire de l'AEMC, en lien avec les enseignants de leur classe d'origine. Les enfants seront accueillis dans la salle dite BCD, répartis dans 2 groupes de niveau : "préélémentaire" (3-6 ans) et "élémentaire" (7-10 ans).

Ces temps d'inclusion scolaire ont pour but de développer les prérequis à la scolarisation (communication fonctionnelle, capacité à rester assis, capacité à suivre des consignes simples, répondre à l'appel de son prénom, compétences de vie sociale...)

Une convention partenariale entre l'Éducation nationale, l'AEMC et la mairie du Vigan est en cours de signature afin d'acter cette expérimentation.



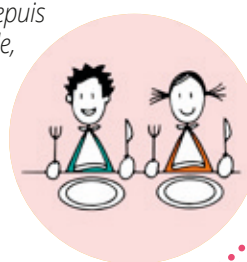
La cantine à 1€

Depuis le 1^{er} septembre, le dispositif Cantine à 1€ est mis en place à la cantine municipale.

L'État soutient la mise en place d'une tarification sociale dans les cantines scolaires pour les enfants des familles les plus modestes. "Une aide financière est accordée aux communes rurales fragiles qui instaurent une tarification à 1€ dans les cantines des écoles élémentaires et maternelles" expose Elsa Lewin, maire-adjointe déléguée à l'éducation. Cette année, le montant de l'aide de l'État est porté de 2€ à 3€ par repas servi et facturé 1€ aux familles. "L'aide est versée à 2 conditions : la grille tarifaire de restauration scolaire doit prévoir au moins 3 tranches, calculées selon les revenus des familles (quotient familial) et la tranche la plus basse de cette tarification ne doit pas dépasser 1€ par repas" explique-t-elle.

"Il convient de garantir à tous les enfants l'accès au restaurant scolaire et de favoriser la mixité sociale. Depuis la mise en place de cette tarification sociale, ce sont 10 à 12 élèves supplémentaires par semaine qui viennent manger à la cantine" précise encore Elsa Lewin.

Ce dispositif permettra également de développer de nouveaux projets en faveur des écoles.



ENVIRONNEMENT.....

De nouveaux arbres aux châtaigniers

Le boulevard des châtaigniers a fait peau neuve et a vu arriver tout un ensemble de nouveaux arbres qui apportent la touche finale à ce nouvel aménagement et participent à la résilience des espaces verts.

Pas moins de **25 essences différentes** ont été plantées afin de favoriser la biodiversité, avec par exemple le savonnier ou le févier, et orner ce nouvel espace avec les belles fleurs de l'arbre de Judée ou du lilas des Indes, les couleurs des érables et la sérénité du chêne.

La concertation avec des professionnels a permis de faire une sélection des essences en cohérence avec le territoire et **tous les arbres ont été choisis notamment pour leur capacité à résister aux différents aléas climatiques** (tel le sophora ou le micocoulier de Chine). Des pancartes comportant leurs noms ont été installées pour **inviter tous les Viganais à les découvrir sur la promenade des Châtaigniers**.



1380 km à VTT du Morvan à la Méditerranée !

Depuis 2018, la Grande Traversée du Massif Central à VTT, passe par notre commune. Un magnifique parcours de 1380 km, à VTT ou VTT à assistance électrique sur sentiers, des monts et lacs du Morvan, jusqu'aux plages de la Méditerranée, en passant par les paysages splendides et méconnus du Massif central, les volcans d'Auvergne, le Parc National des Cévennes et les immenses plateaux des Grands Causses.

Afin d'améliorer l'accueil des VTT, la municipalité va installer en janvier des bornes de recharges électriques (boulevard des Châtaigniers) et une station de lavage vélo près du village de vacances, grâce à la prise en charge financière et à l'aide technique du Grand Site de Navacelles.

Investissement : 14 481€ pris en charge par le Syndicat mixte dont 11 584€ de subventions (Union européenne, région Occitanie et département du Gard).



Point info énergie Rénov'Occitanie

Service gratuit d'information et de conseil pour accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique. Permanences les jeudis des semaines impaires : Maison de l'intercommunalité / 04 66 52 78 42



Poubelle rebelle, un clip sur les biodéchets

Le SYMTOMA Aigoual-Cévennes-Vidourle a produit un clip sur les biodéchets, qui était présenté le 19 octobre au cinéma Le Palace par Pierre Compan, président, et Valérie Machecourt, vice-présidente, en présence de Sylvie Arnal, maire du Vigan.

Ce projet, réalisé sur une idée originale de Valérie Machecourt et de Stéphanie Boël, a vu le jour grâce à l'investissement des enseignants de l'école primaire Jean-Carrière et avec la participation des élèves de Raphaëlle Hernandez.

Le clip *Poubelle rebelle* a pour ambition de sensibiliser au tri des biodéchets (épluchures, restes de repas,...) afin qu'ils ne soient plus jetés dans la poubelle grise et deviennent une véritable ressource verte, permettant d'aller vers la stabilisation, voire la baisse, des coûts de traitement des déchets.

À voir sur le site de la ville : www.levigan.fr



Au Vigan, on trouve déjà des bacs de compost partagé au jardin des Calquières, d'autres vont s'implanter progressivement. Et des composteurs individuels (adaptés à l'usage de 4 à 6 personnes) sont en vente pour 15€ au SYMTOMA.

Un guide de compostage et la brochure de l'ADEME *Le Compostage et le paillage* sont disponibles en mairie.

Pour toute information sur le traitement des déchets : 04 66 77 98 29 / www.symtoma.org

SOLIDARITÉ/SANTÉ

Ateliers numériques seniors

L'UFCV (Union française des centres de vacances, en partenariat avec la Mairie du Vigan, propose du 13 janvier au 13 mars 2022, un cycle de formation au numérique pour les personnes de plus de 60 ans.

Ces ateliers dédiés à la découverte ou la redécouverte des outils numériques, visent à ouvrir l'accès du monde du numérique aux seniors, favoriser le lien social mais également créer du lien intergénérationnel.

Ces séances seront animées par une formatrice de l'UFCV, Ophélie Boudjemaa, qui sera accompagnée d'une volontaire en service civique. Si besoin, des ordinateurs portables seront fournis aux participants pour le temps d'atelier.

Participation gratuite, sur inscription à la mairie du Vigan

Pass sanitaire obligatoire



Ateliers mémoire

Prendre du temps pour soi pour s'épanouir au quotidien

La mairie du Vigan a permis aux habitants de plus de 60 ans qui le souhaitent de bénéficier gratuitement du dispositif Percep'sens proposé par l'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé), afin de prévenir la perte d'autonomie.

Après une conférence de sensibilisation sur le thème : *Préserver sa mémoire et sa santé*, c'est une série de 10 ateliers qui ont été organisés de septembre à décembre, autour de thématiques comme le sommeil, le stress, la mémoire, l'alimentation, l'activité physique... Animées par Anne Lebaupin, psychologue à l'IREPS, ces séances avaient pour objet de proposer aux seniors des activités de stimulation cognitive, un entraînement à la mémorisation et un apprentissage des fonctions altérées.

Aux côtés des plus fragiles

Aujourd'hui encore, de nombreuses personnes ne peuvent pas toujours manger à leur faim ni se procurer des produits de première nécessité ou des vêtements. Plusieurs associations leur apportent du soutien.

Les Restaurants du cœur

Campagne d'hiver de distribution alimentaire de mi-novembre à mi-mars : le lundi 14h-16h et le mercredi 9h-11h.

Le reste de l'année : le jeudi 13h30-16h30.

Local distribution : espace Lucie-Aubrac, rue du Palais

Inscriptions le lundi 14h-16h et le mercredi 9h-11h.

Local inscription : place St-Euzeby (à côté de l'Aura des champs)

En dehors de ces horaires : inscription ou colis de dépannage possibles au local de distribution espace Lucie-Aubrac le jeudi après-midi.

Pour tout contact urgent ou renseignement :

ad30.levigan@restosducoeur.org / 06 83 13 67 34

Épicerie solidaire - 3 boulevard des Châtaigniers

L'épicerie Plus en Pays Viganais (EPPV) est un lieu d'accueil et d'échange. Son objectif est d'apporter une aide à des personnes ou des familles en difficulté, notamment en proposant des denrées alimentaires, des fruits, des légumes et des produits de la vie courante pour une somme modique.

Accueil le mardi et vendredi 9h-11h30 dans les locaux de la Gerbe.

Secours populaire - 59 côte d'Aulas

Accueil le lundi et vendredi 9h-12h, et le mercredi 9h-12h/14h-17h
le.vigan@spf30.org / 04 67 81 90 14



Mutuelle communale pour tous

À ce jour, 90 personnes ont adhéré à l'offre de complémentaire santé proposée par la ville du Vigan, dans le cadre d'une convention de partenariat avec Mutualia Territoires Solidaires.

Nous rappelons que tous les habitants et agents publics de la commune, quel que soit leur âge, peuvent bénéficier de cette mutuelle compétitive avec des garanties adaptées à chacun, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

Plus d'informations et prise de rendez-vous au 04 75 64 63 63.

DOSSIER

Les foires d'automne

6^e Foire du miel et des plantes aromatiques et médicinales Miel & Frigoule



Cette année, la foire Miel & Frigoule s'est déroulée sous le signe du soleil. Après une édition 2020 marquée par la crise sanitaire, les producteurs de plantes aromatiques et médicinales et les apiculteurs ont répondu présents et sont venus en grand nombre le 10 octobre : plus de 40 exposants et intervenants, un record !



Le traditionnel petit-déjeuner offert a réuni les participants et les passants les plus matinaux dans une ambiance conviviale, avant une journée de foire qui a connu une très belle affluence.

Du côté des animations, petits et grands ont pu profiter de multiples propositions. Atelier de fabrication de pains d'épices, fabrication de baumes, découverte de la stratification des graines, démonstration d'extraction de miel... Cette édition a été riche d'ateliers à destination de tous les publics, et le succès rencontré confirme que Miel & Frigoule est devenu un moment de partage chaleureux et familial incontournable.

Enfin, comme chaque année, la journée s'est terminée par la projection d'un film documentaire au cinéma Le Palace. Une bonne façon de conclure cette journée rythmée par les activités, sorties botaniques, conférences et déambulation dans la foire.

Rendez-vous le 9 octobre 2022 pour la 7^e édition



37^e édition des Journées mycologiques du Vigan

Les 16 et 17 octobre 2021, les Journées mycologiques du Vigan faisaient peau neuve, proposant une nouvelle organisation pour leur 37^e édition. Pour la 1^{re} fois, l'exposition de champignons la plus importante du sud des Cévennes était organisée en partenariat avec l'Institut mycologique européen et nous avons eu le plaisir de recevoir Fernando Martinez-Pena pour une conférence sur les territoires mycologiques en Espagne.

En amont du week-end, se sont tenus des "myco-dialogues" dans la salle Lucie-Aubrac : conférences données par des spécialistes et chercheurs mycologues autour de leurs sujets d'études ou des problématiques propres au territoire du Pays viganais ; conférences retransmises en live sur la page Facebook des Journées mycologiques du Vigan pour les curieux qui ne pouvaient pas se rendre au Vigan à cette occasion.

L'exposition de champignons, elle, s'est tenue dans les Halles du marché pour une meilleure visibilité, ce qui a généré une très bonne fréquentation. Les sorties de récolte en montagne ont rencontré un très grand succès réunissant plus de 50 participants à chaque fois.

Les enfants de 3 écoles du Vigan, Mandagout, et Avèze ont fabriqué des champignons géants, exposés dans la ville.

Enfin, le conteur Serge Valentin, nous a fait rêver en clôture de cette très belle édition.

Rendez-vous les 15 et 16 octobre 2022 pour la 38^e édition





27^e Foire de la pomme et de l'oignon doux des Cévennes

Après une annulation de la foire pour cause de pandémie en 2020, la 27^e édition a connu un immense succès. Organisée par la Communauté de communes du Pays viganais, en partenariat avec la coopérative Origine Cévennes, l'association de défense de l'oignon doux des Cévennes (ADOC), les élèves et les professeurs du bac pro vente du lycée André-Chamson et les restaurateurs locaux, cette manifestation a nécessité un long travail préparatoire en amont.

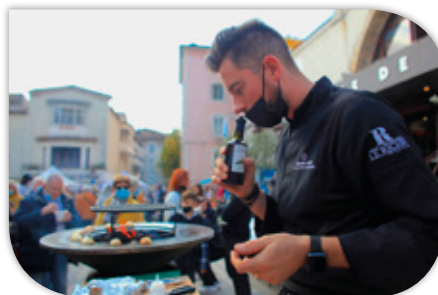
Le budget d'environ 30 000€ pour chaque édition, est réparti entre la Communauté de communes (15 090€), la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée (5 300€), le Conseil départemental du Gard (4 000€), l'ADOC (4 410€), la mairie du Vigan (700€) et la CCI du Gard (500€).

Un succès en terme de fréquentation :

- 1720 repas servis par les restaurateurs
- 3600 repas en vente à emporter
- 8,8 tonnes d'oignons et 1,9 tonnes de pommes vendus par la coopérative
- 101 exposants présents

Avec 2 nouveautés cette année : le parrain de cette édition, Sébastien Rath, a reçu les restaurateurs viganais dans son restaurant *Le Riche* à Alès afin de travailler sur la création d'un plat emblématique pour la foire et transmettre quelques techniques culinaires ; l'organisation de sorties le samedi, notamment une randonnée gourmande avec un producteur et des visites d'exploitations.

Prochaine édition : le 23 octobre 2022



Une nouvelle foire d'automne au Vigan en 2022



Depuis plusieurs années, le Pays viganais s'est forgé une image de territoire du goût, notamment en octobre où plusieurs événements font la part belle à la valorisation de nos produits de terroir (foire Miel & Frigoule, Journées mycologiques du Vigan, Foire de la pomme et de l'oignon).

Afin de renforcer cet atout et continuer à développer l'attractivité touristique de l'automne en Pays viganais, tout en valorisant nos producteurs, la municipalité met en place un groupe de travail pour créer **une foire autour du triptyque vins, pains et fromages qui se tiendra le 1^{er} samedi d'octobre.**

Les personnes intéressées par ce projet peuvent contacter la mairie par mail à l'adresse suivante : service.accueil@levigan.fr



URBANISME / TRAVAUX.....

Rénovation du quartier des Châtaigniers

Fin de la tranche 2

Le 22 décembre, la municipalité a réalisé la réception partielle des travaux du boulevard des Châtaigniers avec le bureau de maîtrise d'œuvre MEDIA-E et les entreprises SERRA et TRIAIRE. Ces travaux d'un montant de 1,4 M€ ont été financés à hauteur de 278 321€ par l'État, 141 953€ par le département du Gard, 120 000€ par la région Occitanie et 622 570€ par la mairie du Vigan. Les garde-corps au-dessus des parkings et les clôtures autour du terrain de boules lyonnaises seront réalisés par les services techniques de la ville.

2022 : début de la tranche 3

Prochaine étape de la rénovation du centre ville : le parc des Châtaigniers, le boulevard Jean-Jaurès et le parvis de la Cité scolaire André-Chamson. Une concertation avec les habitants a été organisée en octobre 2021.

Ces travaux, outre la rénovation des réseaux, permettront d'aménager un accès au parc pour les personnes à mobilités réduites, une dynamisation du parc des châtaigniers avec installation de jeux pour tous les âges, l'installation de bancs et tables pour plus de convivialité, la suppression de la voie centrale coupant le parc en 2. Un parvis piéton élargi sera également aménagé pour sécuriser la traversée des élèves de la Cité scolaire.

Cette 3^e tranche de travaux sera lancée au 1^{er} trimestre 2022.

Une réunion présentant le projet sera programmée à ce moment-là.



Études de faisabilité pour 3 grands projets

La municipalité a retenu 3 cabinets d'architectes pour réaliser les études de faisabilité préalables pour 3 projets importants :

- **création d'un Pôle d'enseignement supérieur** dans l'ancienne maison de retraite des Châtaigniers pour abriter le Campus Connecté, l'école d'infirmier(e)s, et la licence 3 EDEN / Étude confiée à VAD (Le Vigan) ;
- **rénovation du groupe scolaire Jean-Carrière** (salles de classes, cantine et rénovation énergétique) / Étude confiée au cabinet Van Den Brandhof et Revol Bordone (Laroque)
- **création d'une salle supplémentaire Arts et Essais** dans le sous-sol du cinéma Le Palace et rénovation thermique de la salle actuelle / Étude confiée à AJM (Le Vigan)

Aménagement des bords de l'Arre

La municipalité, avec l'aide de la société d'économie mixte du département (SPL 30), a procédé à l'automne à l'audition des 3 cabinets d'architectes en lice pour accompagner la ville pendant 4 ans sur l'aménagement des bords de l'Arre, en concertation avec les habitant(e)s. Les architectes ont présenté un projet d'aménagement de l'espace urbain entre l'ancienne école de musique et la rue du Palais. C'est le cabinet URBICUS/INGEROP qui a été retenu.

Ces travaux, visant à valoriser la rivière et ses usages, seront programmés sur la durée du mandat en cours.

Changement de sens de circulation

Afin d'améliorer la sécurité aux abords de la Cité scolaire André-Chamson, une première expérimentation a été menée en 2021 sur le stationnement des bus et les représentants des usagers du collège-lycée ont été consultés.

Des changements sont donc mis en place :

- le sens de circulation du boulevard des Cévennes modifié depuis le lundi 3 janvier 2022 : la circulation des voitures, boulevard des Cévennes est en sens unique à partir du carrefour de l'avenue du Mont Aigoual jusqu'au rond-point de l'avenue de Rochebelle ;
- des bornes et un marquage au sol sont mis en place pour un meilleur cheminement des piétons et vélos ;
- tous les bus seront garés le long des terrains de sport ;
- une signalétique est installée pour prévenir l'ensemble des utilisateurs de cette modification de la circulation.

Travaux et aménagements du groupe scolaire

Le groupe scolaire Jean-Carrière est une priorité pour la municipalité. Des travaux sont effectués tout au long de l'année afin d'améliorer le confort et les conditions de travail des élèves, des professeurs et des agents.

Les **2 salles de garderie** sont en cours de réaménagement avec la création de **coins plus "cosy"** et l'installation de bibliothèques donnant **un accès plus facile aux livres de la BCD**. Une salle dédiée au repos, à la détente et à la lecture sera bientôt accessible aux élèves pendant les heures méridiennes et la garderie du soir.

Pendant les vacances de la Toussaint, les services techniques communaux ont **renové et repeint la classe** de M. Bernier. Aux vacances de février, c'est la classe de M. Vacquier qui sera rénovée.

En parallèle, des **travaux de plus grande ampleur sont à l'étude**. Une consultation a été lancée concernant la rénovation du groupe scolaire et la construction d'une cantine dans la cour de l'école. Le cabinet Van Den Brandhof et Revol Bordone a été retenu pour réaliser cette étude de faisabilité. **Cette restructuration globale doit placer l'enfant au cœur du projet et être ambitieuse en termes d'économie d'énergie**. Le résultat de cette étude est attendu pour fin mars 2022.



Nouvelle chargée de mission Petites villes de demain

La commune du Vigan a été retenue par l'État fin mars 2021 dans le programme *Petites villes de demain*, qui est piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANTC). Cette opération est dotée d'une enveloppe de 3Md€ et concerne 1 000 communes de moins de 20 000 habitants en France.

Ce programme *Petites villes de demain* (PVD) vise à **améliorer l'habitat ancien, l'aménagement de l'espace public et la présence des services publics**, afin de rendre la vie des habitants plus agréable et de renforcer la centralité de ces petites villes rurales.

Copiloté par la mairie du Vigan et l'intercommunalité, le programme Petites villes de demain est financé à 75% par l'État.



La 1^{re} étape consistait à procéder au **recrutement d'un(e) chargé(e) de mission** ayant pour rôle d'animer et coordonner le dispositif. Pour examiner les 10 candidatures reçues, un jury s'est réuni début octobre, auquel participait la directrice des territoires et de la mer de la préfecture du Gard. C'est la candidature de **Mayane Doulier** qui a été retenue (elle était également retenue à St-Hippolyte-du-Fort).

Originaire du Vigan, Mayane Doulier est titulaire d'un **master 2 Aménagement rural et développement local** de la faculté de Clermont-Ferrand et a une expérience professionnelle de responsable du service aménagement et développement du territoire de la commune nouvelle d'Ombrée d'Anjou (Maine-et-Loire). *"C'est une mission qui me plaît car elle concerne l'intérêt général et les enjeux de proximité dans tous les aspects de la vie des gens, comme les mobilités, le logement ou l'environnement"* explique la jeune femme qui démarre sa mission début janvier pour une durée de 6 ans.

Le toit de l'école rénové !

Après une rénovation provisoire du toit du groupe scolaire Jean-Carrière (détérioré par la tempête de mars 2021), réalisée en urgence par les services techniques de la ville, c'est l'entreprise MESSAOUDI qui a repris la totalité de la charpente cet été. Il faut saluer l'implication et la qualité du travail de cette entreprise, qui a réalisé cet énorme chantier pendant les vacances scolaires en 7 semaines ! Coût des travaux : 115 222€



Budget participatif

Les lauréats du budget participatif 2021, choisis par les citoyens en juin dernier, ont pu affiner leur projet global d'aménagement (des jeux pour enfants et des espaces-jardins) à travers plusieurs ateliers ouverts à tous, qui se sont déroulés courant septembre. Les résultats de cette co-construction ont été présentés en conseil municipal et en réunion publique au foyer Albouy. Les services communaux mènent actuellement la phase de demande de devis pour le mobilier. Les travaux sont prévus pour le printemps 2022.

CULTURE.....

Malgré les questionnements face à cette drôle de reprise sous pass sanitaire, la saison culturelle du Vigan a fait son retour sur scène avec, comme promesse, la voix des artistes, leur regard sur le monde et de beaux moments de partage et de joie.

1^{re} fête de la soupe et du pain au Vigan !

La 1^{re} fête de la soupe et du pain a eu lieu le samedi 13 novembre dernier, sur une initiative de la Compagnie Amarante.

Un très beau moment de convivialité et de partage, qui a su réunir de nombreux participants et un public gourmand et joyeux, venu déambuler de stand en stand avec bol et cuillère pour déguster les soupes et les pains.

Cuisinières et cuisiniers, créateurs de trophées louches, musiciens déjantés et infatigables, jury gourmet et impartial, bénévoles tout terrain, cafetiers de la place du Quai, roi du feu, voix puissantes et belles, nous ont régallés de leurs présences.

Une bien belle fête, simple et généreuse, pour célébrer les notions d'ouverture et de fraternité, et voyager un peu car les soupes et les pains existent dans le monde entier.



L'orchestre de chambre des Cévennes

Le dimanche 19 décembre, après 64 ans d'existence, l'orchestre de chambre des Cévennes faisait ses adieux lors d'un magnifique concert à l'auditorium de la cité scolaire, devant un public nombreux et ému.

Pour rendre cet événement particulièrement festif, François Gilles et ses musiciens ont eu la joie d'accueillir 2 solistes qui ont accompagné l'ensemble depuis de longues années : Emilie Ménard et Perceval Gilles. Le spectacle a également réuni un chœur éphémère, constitué pour la circonstance.



Réouverture du Bourilhou !

Riche de plus de 50 ans d'actions sociales et culturelles en Pays viganais, le centre culturel et de loisirs le Bourilhou a vu l'arrivée d'une équipe nouvelle après le départ de Pierre Valette qui tenait la barre depuis une trentaine d'années. Des aménagements importants portés par l'association et par la mairie, donnent un nouveau visage à cet espace convivial. Les projets sont nombreux : mettre en valeur la richesse des propositions artistiques, sportives et culturelles des associations, ouvrir à un public plus large, créer de nouveaux événements, développer les partenariats...

Inauguration de la salle P. Valette et portes ouvertes le 22 janvier !

Accueil du lundi au jeudi 14h-18h

contact@bourilhou.fr / 04 67 81 89 69 / www.bourilhou.fr



Spectacle Jazz Magic



Festival du polar
36, Quai des Cévennes



Soirée "Brassens à 100 ans"

3^e Coup d'éclat sur la littérature jeunesse

Organisé par l'association Kamishibaï, en partenariat avec la médiathèque du Pays viganais, le Coup d'éclat proposait sa 3^e édition les 10, 11 et 12 décembre.

Consacré au thème de la création collective, avec pour invitées prestigieuses Nathalie Novi et Amandine Piu, nous avons pu assister à un vernissage - lecture dessinée des 2 très belles expositions, *La Forêt enchantée* et *Chiche* (proposées jusqu'au 23 décembre), et participer à la master-class menée par Nathalie Novi. Les enfants et leurs parents étaient également invités à un atelier avec Amandine Piu. La librairie du Pouzadou proposait une sélection des ouvrages des invitées, de quoi faire de beaux cadeaux de Noël !



L'association Kamishibaï nous donne rendez-vous avec la littérature jeunesse les 10, 11 et 12 juin pour la 9^e édition des Éclats de Lire, en présence de 10 auteurs et illustrateurs, et avec de nombreux ateliers, spectacles, expositions, conférences et lectures.

Spectacle audiovisuel *Grandir avec les Cévennes*

Pour la 2^{de} année, le parvis de la mairie était animé pour les fêtes !

Du 23 au 30 décembre, une série de projections artistiques a eu lieu sur la façade de l'hôtel de ville.

Cette création audiovisuelle de Wako, *Grandir avec les Cévennes*, est un conte onirique en 3 actes, projeté en mapping vidéo. Il s'agit d'une technique de projection qui adapte les images aux éléments de l'architecture du bâtiment. Une très belle réussite, qui a réuni les spectateurs chaque soir à 18h et 19h.

2 séances supplémentaires sont programmées les 7 et 8 janvier 2022.



Exposition exceptionnelle *Le Louvre en voyage*

L'exposition *Le Louvre en voyage* se déploie depuis le mois de juillet au musée cévenol et sur tout le territoire du Pays viganais et des Causses Aigoual Cévennes.

L'exposition reste visible en hors les murs pendant tout l'hiver et jusqu'en juin 2022. Le Musée cévenol, fermé pour la saison hivernale, rouvrira ses portes le 1^{er} avril sur cette exposition exceptionnelle qui restera visible jusqu'à fin juin.

C'est une opportunité inédite de découvrir les œuvres du musée du Louvre reproduites grandeur nature, en Cévennes, tout en parcourant notre magnifique territoire.



RETROUVEZ TOUS LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS CULTURELS DANS LA PROCHAINE ÉDITION DE L'AGENDA CULTUREL DU VIGAN ET SUR LE SITE www.levigan.fr

PORTTRAITS.....

ON VOUS PRÉSENTE...

Félix Saulle - Brasserie Féloni



S'il y a bien une qualité que l'on ne peut retirer à Félix Saulle, c'est l'audace. Car il en faut pour se lancer dans un projet d'ouverture d'une brasserie artisanale, alors que le monde vit son 1^{er} confinement, et que par la suite, les bars et restaurants connaîtront des fermetures successives par mesure de précaution sanitaire.

Félix n'a pas toujours nourri cette ambition. À 18 ans, il devient plongeur scaphandrier professionnel et travaille dans ce secteur pendant 10 ans.

Alors qu'il est responsable au sein de l'aquarium marin du Grau-du-Roi, sa compagne lui offre un stage de brassage. La passion

est immédiate ! Il continuera à brasser chez lui en amateur pendant 2 ans avant de faire le pari de la reconversion.

Papa depuis peu, il répond à une offre d'emploi dans une Brasserie artisanale sétoise : la Singulière.

Il partage la même passion pour la mer que son futur patron et se lance dans l'aventure pour y apprendre les savoirs du brassage professionnel. Il y reste plus de 2 ans, participe à des concours et accompagne la brasserie dans l'obtention de 2 médailles d'or.

Mais comme pour beaucoup, la crise sanitaire et le 1^{er} confinement lui font perdre son emploi. Félix réfléchit alors à développer sa propre activité. Il bénéficie du soutien sans faille de sa compagne.

Venant depuis des années rendre visite à sa sœur et passer ses vacances au Vigan, c'est tout naturellement que leur choix se porte sur notre ville, dont ils ont toujours admiré l'énergie positive et le cadre de vie.

Début août 2021, Félix ouvre les portes de la brasserie Féloni (anciennement brasserie d'Assas). Il décide de mettre à l'honneur des bières d'Occitanie, avant de pouvoir lancer sa propre production. Et dès novembre, l'équipe se renforce avec l'arrivée d'une serveuse.

Maintenant Félix a les yeux tournés vers l'avenir. Il lui tarde de brasser ses 4 bières permanentes et sa bière mensuelle. Il nourrit également d'autres projets afin de mettre en avant les artisans du territoire.

RENCONTRE AVEC...

Micheline Frazza - Librairie Le Pouzadou



Vous avez racheté la librairie du Pouzadou il y a un an, comment s'est déroulée cette première année ?

Le démarrage fut complexe mais l'année s'est bien passée, avec le soutien de la population qui a conscience que le commerce local est important pour la continuité de vie sur le territoire. La majorité des retours sont positifs et je ressens beaucoup de bienveillance de la part de la population.

Vous avez participé aux festivals Coup d'Éclat et 36, Quai des

Cévennes. Quel retour pouvez-vous faire sur ces partenariats ?

Après le festival *Là-bas vu d'ici* cet été, ça a été un plaisir d'être à nouveau associée à ces manifestations, et c'est un pas de plus de franchi que de participer à des événements de plus grande ampleur, c'est très formateur et enrichissant.

De plus, ces temps de rencontre avec les auteurs, de partage et d'échange, participent de la vie autour du livre. La culture est très présente au Vigan, il est donc important pour moi de contribuer à rester dans cette dynamique-là.

Vous trouvez que le métier de libraire est plus compliqué aujourd'hui ?

Les librairies indépendantes doivent faire face à la concurrence notamment des grandes surfaces spécialisées et d'internet, en se démarquant par l'aspect relationnel avec le public (animation, conseils...). Heureusement, la loi sur le prix unique du livre nous protège.

Aujourd'hui quels sont vos projets pour la librairie ?

Je vise dans un 1^{er} temps à établir une activité stable sur la durée. J'ai plein d'idées de projets qui prendront forme le moment venu, comme des animations/ateliers, des cafés littéraires ou philo, poursuivre la prise de contact avec des partenaires locaux pour d'éventuelles futures manifestations. Je prends le temps et je laisse venir au fur et à mesure !



Bienvenue également à...

CÉVENNES CENTER - snack (rue de la Calade)

CB D'EAU - commerce de produits au chanvre (place d'Assas)

AUX FLEURS DE MERCURE - fleuriste (rue Emmanuel-d'Alzon)

HISTOIRE/PATRIMOINE.....

L'histoire des églises du Vigan, patrimoine communal depuis 1905

Depuis le XI^e siècle s'élevait, à l'emplacement actuel des halles, une église de style romano-byzantine. Son architecture était semblable aux églises de son époque toujours debout dans la région : Brissac, St-Etienne-d'Issensac, St-Guilhem-le-Désert. De dimensions modestes, le transept mesurait une vingtaine de mètres, son chœur abritait un puits. Son abside, avec ses ornements en dents de scie, regardait le cimetière dont l'emplacement actuel constitue la place Triaire devant l'office de tourisme. Un clocher parachevait l'ensemble derrière le chœur. Le monastère bénédictin était accolé à l'église sur l'emplacement de la maison Poulon.

La Réforme protestante fait son apparition en Cévennes en 1556 et trouve au Vigan un auditoire favorable ; les moines avaient alors déserté leur prieuré depuis 1548 pour se livrer à des activités économiques et les bâtiments menaçaient ruines. En 1560, l'antique église est incendiée et démolie, la messe abolie. Un temple est édifié. Il sert aussi de lieu de rassemblement des assemblées communales : les consuls y ont leur banc recouvert d'un drapeau aux armes royales.

C'est l'Édit de Nantes (1598) qui mettant un terme aux guerres de religion, tolère le protestantisme et rétablit le catholicisme. La messe se redit au Vigan à partir de 1601 dans la chambre de la maison du prieur. À partir de 1614, Le Vigan est à nouveau pourvu d'un curé.

Pourtant le temple ne redevient une église catholique qu'en 1632, après les guerres de Rohan (1621-1629), alors que les protestants bâtissent leur nouveau temple vers 1645.

Au milieu du XVII^e siècle, la ville compte 3 500 réformés pour 160 catholiques. Ces derniers ont le soutien des capucins installés au Vigan depuis 1630.

Les persécutions vis-à-vis des protestants s'intensifient sous le règne de Louis XIV. Après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, les protestants français n'ont d'autres choix que d'abjurer et rejoindre le giron de l'Église romaine. Il faut, dès lors, abriter plus de 3 000 catholiques dans l'église ! Or, cette dernière est bien trop petite et en bien mauvais état.

Une nouvelle église est ainsi édifiée sur l'emplacement des anciens fossés. Elle est consacrée le 15 décembre 1704, toujours sous le vocable de St-Pierre. De style roman, cette église n'a qu'une nef, mais possède 4 chapelles concédées aux principales familles viganaïses (Ginestous, d'Assas, Daudé, de Roussy). Le clocher est surmonté d'une croix et d'un coq (qui a disparu en 1870). Il est exhaussé en 1728 pour y placer une horloge. La façade est l'œuvre de l'architecte d'Aviler, élève de Mansart, connu pour avoir dessiné la promenade du Peyrou à Montpellier.

Lors de la Révolution, l'église est transformée en Temple de la Raison. Les tableaux religieux laissent place à la Déclaration des droits de l'Homme, les cloches sont fondues et deviennent des canons. C'est à présent les catholiques qui se réunissent au Désert autour des prêtres réfractaires.

De 1900 à 1906, l'église fait peau neuve et prend sa forme actuelle. Un immeuble est démoli permettant l'érection du chœur et des 2 chapelles du transept, la nef est repensée mais reste aujourd'hui inachevée. De l'église du XVIII^e siècle, il ne reste que la façade et le clocher.

Après Vatican II, les modifications liturgiques bouleversent l'aménagement de l'église. En 1969, l'autel et le tabernacle sont remplacés par des réalisations en granit. Un ambon en fer forgé est installé. En 1973, la statue de St-Pierre remplace la chaire, la croix en bois est installée et l'église repeinte en blanc.

Depuis 1905, l'entretien des églises est légalement à la charge des communes.



Clocher de l'église

INFOS COMMUNALES

Des battues administratives pour lutter contre la prolifération des sangliers

Devant la recrudescence des dégâts causés par les sangliers sur la commune et à la demande de Jérôme Sauveplane, maire-adjoint délégué à l'environnement, le lieutenant de la Louveterie en partenariat avec les équipes de chasse locales procèdent à des battues administratives certains mercredis jusqu'en février. Il s'agit d'opérations collectives de régulation dirigées en vue de contenir la prolifération des sangliers.

Les sangliers, de moins en moins peureux, trouvent refuge dans certains "bartas" proches des habitations rendant indispensable ce type d'opération (lire également l'article ci-contre sur le débroussaillage). Jérôme Sauveplane remercie le lieutenant de louveterie et tous les chasseurs participants à ces battues administratives.

Obligation légale de débroussaillage

Depuis de nombreuses années, l'obligation légale de débroussaillage concerne tous les propriétaires de maisons. Le risque incendie n'est pas à prendre à la légère et en maintenant une végétation raisonnable autour de votre habitation, vous évitez également aux sangliers de venir se réfugier dans les bosquets inaccessibles.

Infos et réglementation : dans le dépliant disponible à l'accueil de la mairie et sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33298



Toilettes publiques

De nouvelles toilettes publiques automatiques ont été installées entre le skatepark et le village de vacances.

Coût de l'investissement : 46 492€

Cet équipement vient compléter d'autres aménagements initiés sur ce secteur de la ville qui est en cours de requalification.

Entretien du cimetière

Les travaux de **reconstruction et de consolidation de murs** du cimetière confiés fin 2020 au **chantier d'insertion cévenol** sont désormais terminés ainsi que la réalisation en pierres du **mur de soutènement** du talus surplombant les caveaux du carré 3.

La **lutte contre la prolifération des ailantes glanduleux** se poursuit, mais il faudra encore du temps pour les éradiquer et réaliser l'aménagement paysager.

Un partenariat est mis en œuvre avec le **centre Louis-Defond** afin d'aménager l'espace de collecte des déchets à l'entrée du cimetière en un **espace de tri sélectif fonctionnel** et esthétique.

En 2022, les reprises de concessions vont se poursuivre.



Services techniques : un nouveau véhicule

Les chutes de neige au Vigan sont moins fréquentes que sur l'Aigoual mais 3 ou 4 fois par décennie un manteau neigeux recouvre les rues de notre cité. Cette année, la municipalité a fait l'acquisition d'un véhicule 4x4 pouvant être équipé en 10 minutes d'une lame de chasse-neige. Ce véhicule remplace un Unimog de 1967, il est équipé d'une cuve pour les arrosages des plantes l'été et permet de circuler plus facilement lors des épisodes cévenols qui touchent régulièrement notre commune.

Coût de l'investissement : 31 775€ pour le véhicule et 13 300€ pour la lame de déneigement.

ÉTAT CIVIL

Naissances (18) - Le maire et son conseil municipal souhaitent la bienvenue à :

GARET BEURIER Leito né le 29 juin à MONTPELLIER (34) fils de GARET Josué et de BEURIER Sarah
INHOFF Zyed né le 20 juillet à GANGES (34) fils de INHOFF Mathias et de MAZEL Fanny
PEREZ MICHEL Aarón né le 07 août à Ganges (34) fils de MICHEL Sylvain et de PEREZ Emilie
GUERINEAU Zamzam née le 09 août à Ganges (34) fille de GUERINEAU Michaël et de MECHKOUR Basma
EL HANNAOUI Janat née le 10 août à Ganges (34) fille de BOUCHAJRA Farid et EL HANNAOUI Ghizlan
VAYSETTES DIALLO Oumy né le 23 août à Ganges (34) fils de VAYSETTES Guy et de DIALLO Awa
BOUYABLANE Kaïs né le 15 septembre à Montpellier (34) fils de BOUYABLANE Amine et de DOS SANTOS Sandy
PIZIO Gaël né le 21 septembre à Ganges (34) fils de PIZIO Guillaume et de CACERES DIAZ Andrea
LE CUNFF Ewen né le 23 septembre à Ganges (34) fille de LE CUNFF Erwan et de GALLAY Gwendoline
LE CUNFF Ezékiel né le 23 septembre à Ganges (34) fille de LE CUNFF Erwan et de GALLAY Gwendoline
MESAUDI Maryam née le 21 octobre à Ganges (34) fille de MESAUDI Soulaïmane et de CHAMSI Ikram
SAULLE DURAND Roméo né le 25 octobre à Ganges (34) fils de DURAND Rodolphe et de SAULLE Anna
BERGER Sacha né le 25 octobre à Montpellier (34) fils de BERGER Florent et de CLAVEL Elodie
AZAHAF Saniya née le 13 novembre à Ganges (34) fille de AZAHAF Mustafa et de BAISNÉE Mélody
CARRASCO Aaron né le 17 novembre à Montpellier (34) fils de CARRASCO Pauline
ABERRAD Nahil né le 18 novembre à Montpellier (34) fils de ABERRAD Aziz et de DE COLOMBI Marie
DREWITZ Liaam né le 24 novembre à Montpellier (34) fils de DREWITZ Kevin et de EL BARRADI Zoulika
TERTRAIS Malaya née le 27 novembre à Montpellier (34) fille de TERTRAIS Scotto et de KABENGELE Pamela

du
29/06/2021
au
13/12/2021

Mariages (6) - Le maire et son conseil municipal expriment leurs vœux de bonheur à :

M. HECK Fabien et Mme FRETRILLIERE Marie mariés le 10 juillet
M. ROINSOLLE Jonas et Mme GOUNELLE Aude mariés le 17 juillet
M. DEPEYRE Norbert et Mme BAUDOT Violaine mariés le 17 juillet
M. LEBLEU Elie et Mme REIDT Marina mariés le 24 juillet
M. LOMBARD Sébastien et Mme DUPONT Nathalie mariés le 31 juillet
M. BEAUSSART Jean-Michel et Mme GORLIN Catherine mariés le 18 septembre

Décès (32) - Le maire et son conseil municipal adressent leur sympathie aux familles de :

Mme FABRIE Yvonne décédée le 13 juillet à LE VIGAN (30)
Mme BIONDI Emilienne décédée le 22 juillet à LE VIGAN (30)
M. DEMANGE Jean-Philippe décédé le 27 juillet à NIMES (30)
M. GRISOL Eric décédé le 28 juillet à LE VIGAN (30)
Mme GRACIA Y BOADA Colette décédée le 15 août à LE VIGAN (30)
Mme FABRE Noélie décédée le 18 août à LE VIGAN (30)
M. MANJARRES Marcel décédé le 20 août à SAINT-JEAN-DE-VEDAS (34)
Mme LASSALLE Germaine décédée le 22 août à LE VIGAN (30)
M. AITAMAR Olivier décédé le 27 août à NIMES (30)
Mme BUREAU Pierrette décédée le 29 août à LE VIGAN (30)
Mme JEANJEAN Madeleine décédée le 03 septembre à LE VIGAN (30)
Mme KACZMAREK Sophie décédée le 10 septembre à GANGES (34)
M. DENNEULIN MARSAN Jacques décédé le 12 septembre à MONTPELLIER (34)
M. GAVARRE Vincent décédé le 19 septembre à LE VIGAN (30)
Mme DIJOL Josette décédée le 24 septembre à LE VIGAN (30)
Mme BRUN Yvonne décédée le 14 octobre à LE VIGAN (30)
M. BRUN Gilbert décédé le 17 octobre à LE VIGAN (30)
Mme GALVES Marcelle décédée le 20 octobre à LE VIGAN (30)
Mme THOMAS Marie Esther décédée le 27 octobre à LE VIGAN (30)
M. NAVARRE José décédé le 30 octobre à LE VIGAN (30)
Mme FARENG Pierrette décédée le 04 novembre à LE VIGAN (30)
M. LABAT Michel décédé le 11 novembre à LE VIGAN (30)
M. DELBOS Jean-Pierre décédé le 12 novembre à LE VIGAN (30)
Mme DUMAS Juliette décédée le 13 novembre à LE VIGAN (30)
Mme GERARD Michelle décédée le 22 novembre à NIMES (30)
Mme PUSLEDNIK Sylvie décédée le 22 novembre à LE VIGAN (30)
Mme BOUILLIEZ Lucie décédée le 24 novembre à NIMES (30)
M. LE LART DE SAINT ERMOND Guy décédé le 25 novembre à ST-JEAN-DE-VEDAS (34)
Mme MME PILARD Marie décédée le 27 novembre à LE VIGAN (30)
Mme FABRE Jeanne décédée le 30 novembre à LE VIGAN (30)
M. NOEL Emmanuel décédé le 02 décembre à LE VIGAN (30)
M. BARBADO Socrate décédé le 13 décembre à LE VIGAN (30)

EXPRESSION LIBRE

Nous souhaitons attirer votre attention sur des points qui nous ont paru inquiétants.
Le SDIS

Je reviens donc en premier sur le contentieux avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, le S.D.I.S. dans lequel la commune s'est enlisée depuis plus de 6 ans mais qui porte à ce jour sur 1 350 000€ hors pénalités.

J'ai expliqué maintes fois que sans donner tort à Madame la Maire sur l'équité du calcul du montant de la contribution qu'il me paraissait hasardeux de ne pas la payer tout en continuant la procédure. (malgré le fait que nous soyons contre l'idée d'attaquer le sd is en justice).

Nous avons constaté les différentes lignes d'écritures de provisions budgétaires légales pour le risque lié au contentieux mais nous sommes surpris de lire nulle part à l'actif du bilan communal dans un compte "épargne" ou "séquestre" que les sommes sont bien déposées physiquement sur un compte. Ainsi chaque année ces provisions sont "purgées" sans que le paiement intervienne et que nous ayons une preuve quelconque de l'existence de cet argent.

Ce différent, rappelons le, tant qu'il durera bloque la construction de la nouvelle caserne et on est libre de se poser la question suivante : que ferait la Mairie si en signe de contestation, les contribuables Viganais ne payaient plus leurs impôts fonciers parce qu'ils sont plus élevés que dans toutes les villes de la même strate ?

Cérémonie commémorative du 11 Novembre

Nous avons remarqué quelques détails notamment l'absence des jeunes des écoles primaires, celle de la chorale qui nous gratifiait de quelques belles chansons françaises et aussi de la clique de l'école de musique intercommunale qui assurait l'hymne, l'ouverture, et la fermeture du ban ainsi que la Sonnerie aux Morts.

Nous avons aussi noté quelques détails protocolaires qui j'en suis sûr n'auront pas échappé à d'autres. Par exemple Madame la Maire était présente et arborait l'écharpe tricolore. Dès lors, il n'était pas du tout justifié que les adjoints présents (...) portent eux aussi l'écharpe même en arrivant en retard de 10 minutes au moins. Cette cérémonie et son déroulement ont montré que la municipalité actuelle n'est pas très au fait de ce

genre d'événements.

Position sur le Passe Sanitaire

Lors d'une interview donnée sur FR3 Mme la maire a affiché fermement une position favorable pour une dérogation au passe sanitaire pour les personnels soignants.

Je ne conteste pas le fait qu'elle ait le droit d'avoir son opinion sur tous les sujets. Il me semble cependant qu'en tant que première magistrate de la commune et en réponse à une loi édictée par le gouvernement madame la Maire aurait pu nuancer son propos en invoquant justement sa position publique de garante de l'application de la loi républicaine.

Avec mes colistiers comme certains membres de la majorité municipale, nous pensons que cette prise de position est un manquement aux prérogatives de la fonction qu'elle occupe.

Vente d'actifs communaux

La vente de biens communaux se poursuit. Ainsi le bilan budgétaire est artificiellement et momentanément embelli. Mais ne nous trompons pas la vente "des bijoux de famille" ne pourra pas indéfiniment se poursuivre et si les effets immédiats semblent bénéfiques les raisons réelles sont à notre avis beaucoup moins réjouissantes et permettent juste de beaux effets d'annonce sur le court terme.

En conclusion, ce début de mandat ne respire pas la sérénité. Toujours pas de deuxième policier municipal, le programme de goudronnage dans les quartiers qui laisse à désirer, le projet de compostage aux arènes qui se fera dans la douleur (ou pas), l'augmentation des impôts.

Soyez assurés que nous restons vigilants et continuons à produire une opposition constructive dans l'intérêt de notre commune.

À l'occasion des fêtes de fin d'année je souhaite à toutes les viganaises et tous les viganais une bonne Année 2022 mais surtout, de rester en bonne santé, ce qui dans ces temps troublés n'est pas anodin. Protégez vous bien.

Alessandro COZZA

"Ensemble donnons un avenir aux viganais"



**Les élus et les agents de la ville du Vigan
vous souhaitent une excellente année 2022**